

Les Missions d'un service civique au sein d'une structure FFN Descriptif de la mission 1 validée par l'Agence de service nationale :

Mission 1

Ambassadeur du « savoir nager », promouvoir, faciliter, l'accès à la pratique à des publics spécifiques

Permettre l'accès à la pratique sportive notamment pour un public jeune issu des quartiers prioritaires ou des zones rurales.

Développement du dispositif j'apprends à nager – aisance aquatique :

Dans le cadre de sa politique fédérale notamment le plan "Citoyens du Sport", la Fédération Française de Natation souhaite développer l'apprentissage et la pratique de la natation au plus grand nombre et pour tout public (jeunes, seniors, handicapés...).

A l'heure actuelle, un enfant sur deux ne sait pas nager à son entrée en sixième.

Afin de lutter contre ce constat et de prévenir les noyades, « le Ministère des Sports » avec le FFN a lancé un plan "J'apprends à nager" et dernièrement l'aisance aquatique.

Il s'agira pour le jeune de mener sa mission en étroite collaboration avec son tuteur.

La/le volontaire aura pour mission de :

- * Faire un point sur les actions ayant déjà été proposées par le club les années précédentes en terme d'accès au savoir nager.
- * Promouvoir, soutenir, la mise en place du dispositif J'apprends à nager
- * Rechercher les publics cibles éloignés de la pratique sur le territoire, notamment dans les QPV/ZRR
 - se mettre en relation avec les acteurs sociaux, solidaires, les établissements scolaires, les associations ou organismes accueillant des enfants, (ex. maisons de quartiers, mairies, services sociaux de quartier, maison des jeunes...)
 - programmer, organiser leurs venues, notamment en recherchant des solutions techniques afin de faciliter l'accès à la piscine des jeunes identifiés.
- Travailler en collaboration avec les agents de développements, les élus au niveau local et national afin de proposer des solutions d'ordre pratique (ex : bassins provisoires, aménagements de zones de baignade, transports, applications des règles sanitaires COVID-19...)
- * Faciliter l'accueil des jeunes publics à la piscine et transmettre une culture de l'eau
 - Organiser des moments de convivialités avant les séances, après les séances, donner l'envie de revenir à la piscine afin d'approfondir leurs compétences et d'acquérir un savoir nager sécuritaire
 - Renforcer le sens de cette action en aidant à la mise en œuvre de cérémonials autour de la remise de diplôme lors de la fin des sessions de J'apprends à nager.
- * Aider à valoriser l'implication du club, de la structure dans la vie de la commune au travers de cette action citoyenne.

A titre indicatif, les différentes activités confiées aux services civiques durant la période 2018-2023

Mission 1 : Développement du dispositif j'apprends à nager

Voici à titre indicatif les différents types d'activités confiées aux services civiques	Impact de la mission : <i>comment la mission a permis d'expérimenter et/ou de développer de nouveaux projets et/ou de démultiplier l'impact d'actions existantes</i>	Publics bénéficiaires
<ul style="list-style-type: none"> - Soutenir à la mise en place du dispositif J'apprends à nager, accompagnement administratif et logistique du dispositif ; contacts avec les établissements scolaires, les associations ou organismes accueillant des enfants. - Mettre le club en relation avec les acteurs sociaux et solidaires (ex. maisons de quartiers, mairies, services sociaux de quartier). - Capturer les nouveaux publics et faciliter l'accès au dispositif « J'apprends à nager » en mettant en place un système de transport spécifique pour les enfants issues des zones rurales et ou des quartiers prioritaires (notamment dans les ZRR et QPV) -Poursuivre les partenariats mis en place avec les collèges, les écoles primaires en zones prioritaires, les foyers ruraux. Répondre aux questions des intéressés, accueillir les pratiquants à la piscine, lors des jours de stages... - Pour les ligues concernées : contacts, présentation de l'action auprès des clubs, des collectivités, des associations s'occupant des jeunes en difficultés. - Aider au montage des dossiers. Suivre le dispositif. Visiter les sites et aider à l'élaboration du bilan. -Travailler en collaboration avec les équipes afin de proposer et de soutenir la mise en place des règles sanitaires liées aux COVID-19 	<p>Le développement de ces missions a eu comme types d'impacts :</p> <ul style="list-style-type: none"> - faire connaître le club et ses activités aux jeunes issus des quartiers issues ou proches des QPV et ZRR, mais aussi de faire connaître ce dispositif aux établissements scolaires et de favoriser la pratique de nouveaux publics. - augmentation du nombre de stages proposés mais aussi du nombre de bénéficiaires « J'apprends à nager » - Augmentation du nombre de passages de test du sauv'nage (étape importante dans la construction du nageur citoyen) 	<p>Enfants de 6 à 12 ans ne sachant pas nager, issus des QPV et ZRR mais aussi de enfants issus des partenariats mis en place avec les établissements scolaires</p>